

Séance du 5 septembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le cinq du mois de septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. HAUTEVELLE Ludovic, Maire.

Présents : M.HAUTEVELLE Ludovic, Mme LONJARET Corinne, M. LACOMBE Jacky, Mme Magalie POULARD, M. LOUCHE Morgan, Mme REGNIER Karine et Mme DELARCHE Evelyne.

Absents excusés représentés : M.BLANC Gilbert représenté par M.HAUTEVELLE Ludovic, Mme BLANCHARD Karine représenté par M. LOUCHE Morgan, Mme VANDROUX Viviane représentée par Mme Magalie POULARD

Absente excusée : Mme PAGE Laetitia

Secrétaire de séance : Magalie POULARD

Lecture du compte-rendu de la réunion du 11 juillet 2024

Bilan de la vente de bois 2023-2024

Monsieur le Maire rappelle la vente de bois :

- sur le chemin forestier de Molaise au prix de 17 euros le moule de bois fait.

Six lots répartis sur 3 personnes ont été faits pour un total de 61,08 Moules, soit une recette totale de 1 038,36 €

- route de Chavanu au prix de 17 euros le moule de bois fait.

Un lot a été fait pour un total de 6,56 Moules, soit une recette de 111,52 €.

Dégradations dans la salle des fêtes lors deux locations privées - Facturation des frais

Délibération :

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de facturer les frais de remise en état de la salle des fêtes suite à deux locations par des personnes privées.

Sommes facturées : 295.05 € d'une part, et ; 94.25 € d'autre part.

Délibérations reçues en Sous-Préfecture le 23 septembre 2024

Rénovation de la salle des fêtes : présentation de l'esquisse du projet

Exposé :

Mercredi 7 août 2024 s'est tenue la réunion de présentation de l'esquisse pour le projet de rénovation de la salle polyvalente. L'architecte en charge du projet Mme MARQUIS du cabinet FORMA3 était accompagnée de Mme NAPPEZ et M. BORDET pour le cotraitant STUDIS : la commission était composée de M. PETIT de l'ATD, et de 5 conseillers municipaux (Corinne, Magalie, Viviane, Morgan et M. le Maire).

De nombreuses discussions ont permis d'échanger point par point sur l'ensemble du projet présenté. Même si quelques points sont à revoir ou à compléter, le travail et les pistes de réflexion ne sont pas remises en cause, et la commission a validé la poursuite du projet, en attendant de transmettre l'ensemble des remarques établies lors du Conseil Municipal de septembre. Ces changements et propositions d'amélioration pourront être présentés à la phase suivante d'Avant-Projet Sommaire (APS).

Présentation du dossier esquisse au Conseil Municipal, compte-rendu de la réunion du 07/08/2024.

Validation par le Conseil Municipal de la liste établie sur le compte-rendu de la réunion du 7 août 2024.

Rénovation de la salle des fêtes : marché de maîtrise d'œuvre / Avenant n°1 - DE 2024 032

Exposé :

Vu la délibération n° DE_2024_016 du 11 avril 2024 par laquelle le Conseil municipal de la commune de HUILLY SUR SEILLE attribue le marché et autorise Monsieur le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre relatif à la **Rénovation Thermique- Modifications- Extension de la Salle Polyvalente** avec le cabinet FORMA3, pour un montant de 79 650 Euros HT, soit 95 580 Euros TTC ;

Considérant que la prestation supplémentaire suivante **Mission VRD** est devenue nécessaire en raison de la non-conformité de l'installation d'assainissement non collectif de la salle polyvalente relevée par le Spanc ;

Considérant qu'une mise aux normes s'avère indispensable dans le cadre de la Rénovation Thermique- Modifications-Extension de la Salle Polyvalente ;

Considérant qu'un changement de titulaire serait impossible pour des raisons techniques tenant notamment à des exigences d'interchangeabilité avec les services achetés dans le cadre du marché initial ;

Considérant que le projet d'avenant envisagé n°01 d'un montant de 6 200€ HT, soit 7 440€ TTC porterait le montant total du marché à 85 850€ HT soit 103 020€ TTC, soit une augmentation de 7,8 % du montant initial du marché ;

Considérant que cette modification est conforme à la réglementation ;

Délibération :

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte l'avenant n° 1 au marché de maîtrise d'oeuvre (document joint à la présente délibération) et autorise monsieur le Maire à le signer.

Délibération reçue en Sous-Préfecture le 16 septembre 2024

Information sur le projet de sécurisation de l'arrêt de bus

Exposé :

A la suite du dépôt du dossier de demande de subvention au titre des amendes de police le vendredi 26 juillet dernier, les services de la D.R.I. nous ont informé que notre demande ne sera potentiellement éligible qu'au titre des amendes de police pour l'année 2025, la date limite de recevabilité des dossiers 2024 étant fixée au 30 juin.

Par conséquent, nous avons envoyé une demande de dérogation pour réaliser les travaux cette année ; dérogation acceptée par retour du courrier du 19/08/2024 de la DRI.

Par ailleurs, un seul radar pédagogique ne peut être subventionné par année pour une commune de moins de 500 habitants...

Montant prévisionnel des travaux pour rappel : 12 141,50€ HT

Montant prévisionnel de la subvention : 8 266,50€ HT x 40% = 3306,60 €

Information sur le projet d'archivage

Exposé :

A la suite de notre demande de subvention pour le tri et le classement des archives communales, le Conseil Départemental, lors de sa séance du 14 juin dernier, nous a attribué une subvention de 5 000€ (équivalente à 50 % du plafond de 10 000€ HT).

Pour rappel, le montant du devis du service des archives du CDG71 s'élève à 14 700€ HT (non éligible à la TVA).

Réflexion à mener sur le nouveau local pour rangement des archives classées.

Information sur la fusion des comptes administratifs et des comptes de gestion

Dans le cadre de la nouvelle comptabilité M57, le Conseiller aux Décideurs Locaux Monsieur DORME, propose le passage au CFU (Compte Financier Unique). Le CFU remplace le compte administratif et le compte de gestion.

Celui-ci sera mis en place au 1^{er} janvier 2025 pour l'exercice 2024.

Questions diverses

– Rentrée des classes 2024 :
74 élèves (idem année précédente)

– Travaux de voirie réalisés :
Route dans le hameau de Chardenet (ComCom) ; Rabotage Chemin des Fouillis/Chênays ;
Chemin de prairie Sud (accès côté Pont de la Barre) ; Renforcement Chemin des Fouillis ;
Dégagement Chemin des Saugets...
Fossés à reprendre suite orages et ruissellements du 13/08/2024

– Travaux de bâtiments réalisés :
Installation nouveau système d'alarme locaux techniques et associatifs le 07/08/2024
Prévoir réparation d'un vitrail endommagé à l'église

– Préparation du calendrier des fêtes 2025 :
Vœux de la Municipalité : samedi 11 janvier 2025
Journée citoyenne : samedi 12 avril 2025

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Ludovic HAUTEVELLE



